



LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS
DENTISTES DU CANADA

EXAMEN DE FELLOWSHIP GUIDE D'ÉTUDE POUR LES CANDIDAT.E.S SANTÉ DENTAIRE PUBLIQUE

Introduction

L'objectif de ce guide est de fournir aux candidat.e.s une compréhension du format utilisé pour l'examen de Fellowship en santé dentaire publique.

Des exemples de questions sont fournis à tous les candidat.e.s en santé dentaire publique. Les matériaux fournis permettent aux candidat.e.s de se préparer pour les divers styles de questions qui peuvent figurer dans l'examen. Cependant, le contenu de ces exemples de questions est uniquement fourni à titre d'exemple et **ne doit pas être interprété comme étant une indication du niveau de difficulté des questions d'examen.**

Format de l'examen de Fellowship

PARTIE 1A: SOUMISSION D'UN PROJET OU DOCUMENT

Les candidat.e.s doivent soumettre un projet ou un document sur un sujet de santé dentaire publique trois semaines avant la date de l'examen. Ce projet ou document peut porter sur un thème de la pratique du/de la candidat.e. en matière de santé dentaire publique ou sur son expérience académique. Il doit démontrer clairement le rôle et les efforts déployés par le/la candidat.e. pour réaliser le projet ou document. Ce projet ou document ne peut être utilisé pour tout autre diplôme ou examen avant ou après l'Examen de Fellowship. Le projet ou document démontrera la capacité du/de la candidat.e. à mener des recherches sur les problèmes et les services de santé bucco-dentaire de la communauté, et sera utilisé pour évaluer les compétences de la capacité à évaluer l'état de santé bucco-dentaire de la communauté, ses besoins et ses ressources, à diagnostiquer les problèmes de santé bucco-dentaire de la communauté et à identifier la cause ou la force des facteurs contributifs.

Les candidat.e.s confirmés recevront des directives détaillées sur la structure, la longueur et le format, le processus de soumission et la vérification du rôle du/de la candidat.e.dans la réalisation du projet ou du document.

PARTIE 1B : SOUTENANCE ORALE DU PROJET OU DOCUMENT

Cette partie de l'examen aura lieu après la Partie 1a (Soumission d'un projet ou document). Le/la candidat.e devra présenter oralement son projet ou document. Les questions posées par les examinateurs.trices suivront par la suite. Chaque argument sera marqué de manière indépendante par les examinateurs.trices. Une pondération égale sera accordée pour la Partie 1a (Soumission d'un projet ou document) et Partie 1b (Soutenance orale du projet ou document).

PARTIE 2A : PROBLÈME À ÉTUDIER À DOMICILE

Un problème hypothétique en santé dentaire publique sera remis à chaque candidat.e. Les candidat.e.s auront jusqu'au lendemain pour préparer une réponse aux informations fournies, et articuler les mesures qu'ils prendraient pour résoudre le problème. Cela peut inclure l'interprétation des données, l'analyse politique du problème et des recommandations. La réponse démontrera la capacité du/de la candidat.e à évaluer les politiques, les stratégies, les programmes, les services et les dispositifs qui affectent la santé bucco-dentaire et la fourniture de services de santé bucco-dentaire. Elle sera également utilisée pour évaluer les compétences en matière de planification d'activités ou de programmes qui seraient utiles pour améliorer la santé bucco-dentaire dans le contexte éthique, juridique, politique, social, démographique, économique et environnemental donné.

PARTIE 2B : SOUTENANCE ORALE DU PROBLÈME À ÉTUDIER À DOMICILE

Les candidat.e.s devront présenter oralement leur solution. Suite à la présentation, les examinateurs.trices leur poseront des questions. Chaque argument sera marqué de manière indépendante par les examinateurs.trices. Une pondération égale sera accordée pour la Partie 2a (Problème à étudier à domicile) et Partie 1b (Soutenance orale du problème à étudier à domicile).

Pour les présentations et défenses du projet ou document et du problème à étudier à domicile, les candidat.e.s ont le droit d'apporter des notes ou des aides de présentation. Ces composantes de l'examen sont conçues pour évaluer la capacité d'un.e candidat.e à comprendre un problème en ce qui concerne l'information fournie et acheminer à une solution raisonnable. Les candidat.e.s devront présenter des solutions appropriées ainsi que des alternatives étant donné l'information disponible.

Les examinateurs.trices utiliseront les critères suivants lors de l'évaluation du projet ou document et du problème à étudier à domicile:

- La capacité du.de la candidat.e à comprendre le travail à faire compte tenu de l'information et des hypothèses fournies
- La capacité du.de la candidat.e à cerner les problèmes importants impliqués, présentés dans le travail
- Les options qui ont été prises en considération pour résoudre les différents problèmes
- Le caractère raisonnable et pratique des solutions retenues compte tenu de l'efficacité, des ressources, de l'acceptation du public et des professionnels, des considérations juridiques et morales, du rapport coût-efficacité et de la viabilité
- Les raisons qui ont motivé le choix de l'approche
- La justification des ressources nécessaires (financières et personnelles)
- Les techniques de présentation du.de la candidat.e.

PARTIE 3 : COMPÉTENCES GÉNÉRALES

La troisième partie de l'examen consiste d'une épreuve orale qui évaluera les compétences générales en santé dentaire publique. Les questions ont trait à des problèmes de santé dentaire publique, propres au Canada et sont tirées des dix domaines et sous-domaines présenté ci-dessous. Les questions ont une portée générale et nécessitent une discussion; ils ont une portée générale et sont conçues de façon à susciter des réponses complètes, étoffées, qui montrent la compréhension du problème par le.la candidat.e plutôt que la présentation de certains faits ou de certaines définitions.

Le critère primordial dont les examinateurs.trices se serviront pour évaluer toutes les présentations orales sont:

- Le style de présentation était-il clair et efficace?
- Les réponses du.de la candidat.e étaient-elles structurées, approfondies et cohérentes?
- Si le.la candidat.e ne pouvait pas répondre à une question, a-t-il admis qu'il ne connaît pas la réponse ou a-t-il répondu en s'écartant de la question?

Sujets à réviser

- La pratique fondée sur des preuves et l'évaluation critique
- Mesures et méthodes d'épidémiologie buccales
- Les affections bucco-dentaires
- Les interventions communautaires en santé buccale
- La planification et l'évaluation des programmes en santé dentaire publique
- La surveillance de l'état de santé
- La promotion de la santé bucco-dentaire
- La gestion des programmes de santé
- L'éthique et la jurisprudence
- Les problèmes actuels en matière de santé dentaire publique

Veuillez noter que tous les sujets ne figurent pas nécessairement dans tous les examens.

Exemples de questions sur les compétences générales

Question 1

Vous venez de lire un article du journal dentaire national sur le tabagisme chez les jeunes adultes. L'article compare le tabagisme aux visites dentaires. Le rapport de cotes pour la probabilité de non-fumeurs qui visitent régulièrement leur dentiste a un intervalle de confiance de (1,5 à 3,2). Qu'est-ce que cela signifie ? Pourriez-vous affirmer à juste titre que les jeunes adultes qui ne fument pas auront davantage tendance à visiter régulièrement leur dentiste ? Comment pouvez-vous comparer ceci aux résultats du sondage que vous venez d'analyser ? Que pourriez-vous conseiller aux associations dentaires sur la mise sur pied de programmes éducatifs sur le tabagisme dans les cabinets de dentiste ?

Question 2

En ce qui concerne la prestation de soins de santé dentaire pour les Premières Nations:

Qui sont les acteurs clés ?

Quels sont leurs rôles ? Quelles sont les pressions auxquelles ils font face?